



Initiales du maire

Initiales de la
Dir.Gén/Sec. Très

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

PROVINCE DE QUÉBEC MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

Procès-verbal des délibérations de la séance régulière du conseil municipal de Val-Joli, tenue en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le lundi 10 septembre 2018 à 20h00 sous la présidence du maire, Monsieur Rolland Camiré.

Sont également présents, les membres du conseil, Messieurs Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron et Raymond Côté et Madame Lise Laroche, Madame Josiane Perron

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal tel que prévu au point 2 de l'ordre du jour.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée s'est ouverte à 20h00.

2018-09-167

3. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté

Et résolu à l'unanimité que Madame France L. Maurice agira comme secrétaire d'assemblée.

2018-09-168

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyée par le conseiller Raymond Côté

Et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et en ajoutant le point 15.5 Annonce publicitaire-Cahier achat local

1. Ouverture de l'assemblée
2. Constatation de régularité et de quorum
3. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Approbation des procès-verbaux
 - 5.1. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 6 août 2018
6. 1ere période de question du public
7. Correspondance
 - 7.1. Muni Express – Projet de Loi 157 sur le cannabis
 - 7.2. MRC - Suivi de la réunion des maires du 15 août 2018
 - 7.3. Comité de pilotage des municipalités – Amendement du ministre Moreau
 - 7.4. Bison en fête – Invitation pour le 20 octobre 2018(copie conseil)
 - 7.5. Poudrière de Windsor-Invitation Vins et Fromage 25 septembre 2018(copie conseil)
 - 7.6. Oktoberfest -Maire de Stoke (copie conseil)
8. Finance
 - 8.1. Autorisation des comptes
9. Réglementation (copie conseil)
 - 9.1. 2018-13 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux no 2012-1
 - 9.2. 2018-13 Dépôt du projet de règlement modifiant le règlement de Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux no 2012-1



Initiales du maire

Initiales de la
Dir.Gén/Sec. Très

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

- 9.3. 2018-14 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement no 2004-9 sur les permis et certificats
- 9.4. 2018-14 Dépôt du projet de règlement modifiant le règlement no 2004-9 sur les permis et certificats
- 9.5 2018-15 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de construction no 2004-8
- 9.5.1 2018-15 Dépôt du projet de règlement modifiant le règlement de construction no 2004-8
- 10. Administration**
 - 10.1. Nomination d'une directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière par intérim
 - 10.2. Processus de fin d'emploi pour Madame Julie Brousseau
 - 10.3. Entériner l'affichage du poste de directeur général et secrétaire-trésorier
 - 10.4. Banque d'heures supplémentaires-Infotech développement (copie conseil)
 - 10.5. Adoption de la Politique de Santé et Sécurité de la Municipalité de Val-Joli
 - 10.6. Adoption du Plan d'action en Santé et Sécurité de la Municipalité de Val-Joli
 - 10.7. Dépôt du Sommaire du rôle d'évaluation 2^e année d'exercice (2018-2019-2020)(copie conseil)
- 11. Environnement**
 - 11.1. Bannissement des sacs de plastique à usage unique – Pouls des commerçants
- 12. Loisirs**
 - 12.1. Entériner Amusements gonflables comme fournisseur pour la location des jeux gonflables
 - 12.2. Demande de subvention au Fond de développement des territoires (MRC)
- 13. Urbanisme**
 - 13.1. Compte rendu mensuel de l'inspectrice en bâtiment, environnement et agraire
 - 13.2. CPTAQ-décision droit de passage=dossier fermé :aviser WSP travaux dans emprise de la route
- 14. Voirie**
 - 14.1. Paiement d'une balance de **258.69\$** pour le Décompte progressif no 3 à Eurovia Québec
 - 14.2. RIRL An 1 – Paiement du scellement des fissures prévu dans le PIIRL(rang 11)
 - 14.3. PAVL-CE Sélection des travaux 2018 (11000\$)
 - 14.4. PAVL-ERL Sélection des travaux 2018 (12 865\$)
 - 14.5. Travaux de pavage Rang 10 à Entreprises David Leblond - Non-paiement d'un extra (Pier)
 - 14.6. Résolution 2018-08-159 à modifier pour Rang 14 : prix des travaux estimés vs réalisés
 - 14.7. PAARRM : 2^e demande de paiement (rang 10 ponceau)
 - 14.8. Réserve de sable -déneigement 2018-2019
- 15. Affaires nouvelles et suivi**
 - 15.1. Club de motoneige Harfang de l'Estrie – Certificat de conformité
 - 15.2. Caméras : soumission pour modification et amélioration
 - 15.3. Nouvelle direction générale
 - 15.4. Infotech-Formation budget 2018
- 16. Rapport des comités**
 - 16.1. Mairie
 - 16.2. Régie incendie
 - 16.3. Loisirs
 - 16.4. Environnement
 - 16.5. Trans-Appel
 - 16.6. Urbanisme
- 17. 2e période de question du public**
- 18. Levée de l'assemblée**

2018-09-169

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 AOUT 2018

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par la conseillère Lise Larochelle



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance régulière du 6 août 2018 soit adopté tel que présenté.

6. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Albert Maurice

- Demande de délai pour finaliser son installation septique.

2018-09-170

7. CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et étudiée par les membres du conseil qui ont demandé les suivis nécessaires.

Le dépôt de la correspondance aux archives, tel que souhaité par le conseil, est proposé par la conseillère Josiane Perron
Appuyé par la conseillère Lise Larochelle
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

8. FINANCES

2018-09-171

8.1. AUTORISATION DES COMPTES

Attendu qu'avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsables de leurs vérifications, qu'une copie de la liste des comptes à payer a été remise à chacun et que les membres du conseil ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations au sujet des diverses dépenses,

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron
Appuyé par le conseiller Raymond Côté

Et résolu à l'unanimité :

Que les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise et jointe aux présentes soient acceptés et/ou payés tel que présenté.

SALAIRES

Les chèques de salaires nets pour la période du 1er au 31 août 2018 représentent un total net de 15 954.30\$.

COMPTES À PAYER EN DATE DU 10 SEPTEMBRE 2018

Poste Banque: 54-110-00-000

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Montant
201800442 (I)	7150		2018-09-11	14	VIVACO Groupe Coopératif	281,88 \$
201800443 (I)	7151		2018-09-11	34	ACTUALITÉS/L'ÉTINCELLE	976,28 \$
201800444 (I)	7152		2018-09-11	35	LOCATION WINDSOR INC.	204,49 \$
201800445 (I)	7153		2018-09-11	42	EXCAVATION J.G. NAULT INC.	7 007,74 \$
201800446 (I)	7154		2018-09-11	60	PIECES D'AUTO BILODEAU INC.	687,72 \$
201800447 (I)	7155		2018-09-11	62	VILLE DE WINDSOR	39 164,43 \$
201800448 (I)	7156		2018-09-11	77	LA TRIBUNE	1 747,62 \$
201800449 (I)	7157		2018-09-11	102	PAVAGE PREFONTAINE INC	21 258,88 \$
201800450 (I)	7158		2018-09-11	109	LIGNES ELECTRIQUES F.J.S. INC	198,27 \$
201800451 (I)	7159		2018-09-11	256	MÉCANIQUE G.S.B. INC	111,35 \$
201800452 (I)	7160		2018-09-11	499	GRANULAB INC	15 829,76 \$
201800453 (I)	7161		2018-09-11	638	FONDS D'INFORMATION	8,00 \$



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

201800454 (I)	7162	2018-09-11	678	SANI ESTRIE INC	5 486,88 \$
201800455 (I)	7163	2018-09-11	762	Construction DJL Inc.	939,19 \$
201800456 (I)	7164	2018-09-11	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	473,81 \$
201800457 (I)	7165	2018-09-11	794	TECH-NIC RÉSEAU CONSEIL	118,35 \$
201800458 (I)	7166	2018-09-11	799	MORIN Marc	1 110,66 \$
201800459 (I)	7167	2018-09-11	867	LES ENTREPRISES ANDRÉ GARANT	965,79 \$
201800460 (I)	7168	2018-09-11	885	PITNEY WORKS	229,95 \$
201800461 (I)	7169	2018-09-11	889	PLANTATION STEPHAN PERREAULT	115,00 \$
201800462 (I)	7170	2018-09-11	897	J. RENÉ LAFOND INC	455,53 \$
201800463 (I)	7171	2018-09-11	917	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC	493,05 \$
201800464 (I)	7172	2018-09-11	929	Atelier Lavoie 9246-2720 QUEBEC IN	71,68 \$
201800465 (I)	7173	2018-09-11	968	LE SALON DE L'ÉLECTRONIQUE	97,72 \$
201800466 (I)	7174	2018-09-11	977	IN-FO.CA	658,73 \$
201800467 (I)	7175	2018-09-11	1000	VALORIS	22,48 \$
201800468 (I)	7176	2018-09-11	1004	DISTRIBUTION JPG INC.	27,59 \$
201800469 (I)	7177	2018-09-11	1032	PARR Marie-Eve	264,22 \$
201800470 (I)	7178	2018-09-11	1099	SCROSATI Yannik	547,08 \$
201800471 (I)	7179	2018-09-11	1109	Les équip.de bureau BOB POULIOT Inc	122,25 \$
201800472 (I)	7180	2018-09-11	1203	MVP CONSTRUCTION INC.	14 078,20 \$
201800473 (I)	7181	2018-09-11	1207	PERMAROUTE	4 736,97 \$
201800474 (I)	7182	2018-09-11	1212	ALARME SHERBROOKE INC.	149,47 \$
201800475 (I)	7183	2018-09-11	1213	Lignes de Station. Entretien & Traçage	367,92 \$
201800476 (I)	7184	2018-09-11	1233	EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION	258,69 \$
201800477 (I)	7185	2018-09-11	1234	Peinture Véhicules Lourds PVL Inc.	1 555,47 \$
201800478 (I)	7186	2018-09-11	1248	LOCATION RICHMOND INC.	292,73 \$
201800479 (I)	7187	2018-09-11	1249	ANDRÉ G. MATHIEU huissier de justice	1 047,39 \$
201800480 (I)	7188	2018-09-11	1255	Expert Services Électriques Inc.	2 577,22 \$
201800481 (I)	7189	2018-09-11	1257	Les Pneus ROBERT BERNARD LTÉE	3 136,09 \$
201800482 (I)	7190	2018-09-11	1258	GIVESCO INC.	271,87 \$
201800483 (I)	7193	2018-09-11	850	LEMAY MARIE-JOSÉE	850,00 \$

Total des chèques émis avec le poste 54-110-00-000

128 998,40 \$

INCOMPRESSIBLES DU MOIS

Poste Banque: 54-110-00-000

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Montant
201800431			2018-07-31	28	HYDRO-QUÉBEC	726,52 \$
201800434 (C)			2018-08-09	723	AXION	168,07 \$
201800430 (C)			2018-08-10	28	HYDRO-QUEBEC	59,84 \$
201800432 (C)	7146		2018-08-10	789	ÉNERGIE SONIC INC.	792,56 \$
201800433 (C)			2018-08-21	964	TELUS	45,99 \$
201800436 (I)	7147		2018-08-31	1133	ST-AMANT AUDREY	210,10 \$
201800437 (I)	7148		2018-08-31	1256	LANGLOIS Marylou	302,81 \$
201800438 (I)			2018-08-31	68	RECEVEUR GENERAL	1 971,51 \$
201800439 (I)			2018-08-31	67	MINISTRE DU REVENU	5 095,79 \$
201800440 (I)			2018-08-31	745	FIDUCIE DESJARDINS	1 729,59 \$
201800441 (I)	7149		2018-08-31	8	Retraite QUÉBEC	443,60 \$

Total des chèques émis avec le poste 54-110-00-000

11 546,38 \$

9. RÈGLEMENTATION

2018-09-172

9.1. 2018-13 AVIS DE MOTION-règlement modifiant le règlement de Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux no 2012-1

Monsieur le conseiller Philippe Verly donne AVIS DE MOTION qu'il présentera pour adoption, le règlement numéro 2018-13 qui modifie le règlement de Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux numéro 2012-1



Initiales du maire

Initiales de la
Dir.Gén/Sec. Très

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Dispense de lecture du règlement est donnée puisque le projet a été remis à tous les membres du conseil et est disponible pour consultation

2018-09-173

9.2. 2018-13 Dépôt du projet de règlement modifiant le règlement de Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux no 2012-1

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly
Appuyé par le conseiller Gilles Perron

Et résolu à l'unanimité que le projet de règlement modifiant le règlement de Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux no 2012-1 en y ajoutant la RÈGLE no 9 Les règles d'après mandat pour les employés identifiés (dg, dg adj, sec-très, sec-très adj, trésorier et trésorier adjoint) soit déposé.

2018-09-174

9.3 2018-14 AVIS DE MOTION-règlement modifiant le règlement no 2004-9 sur les permis et certificats

Madame la conseillère Lise Larochelle donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 2018-14 modifiant le règlement 2004-9 sur les permis et certificats dans le but :

- De modifier le délai de caducité du certificat pour un changement d'usage ou de destination d'un immeuble;
- De modifier le délai de caducité du certificat pour l'épandage de matières résiduelles fertilisantes.

Dispense de lecture du règlement est donnée puisque le projet a été remis à tous les membres du conseil et est disponible pour consultation

2018-09-175

9.4 2018-14 Dépôt du projet de règlement modifiant le règlement no 2004-9 sur les permis et certificats

Il est proposé par la conseillère Lise Larochelle
Appuyé par le conseiller Raymond Côté

Et résolu à l'unanimité que le projet de règlement modifiant le règlement no 2004-9 sur les permis et certificats selon le but suivant :

- De modifier le délai de caducité du certificat pour un changement d'usage ou de destination d'un immeuble;
- De modifier le délai de caducité du certificat pour l'épandage de matières résiduelles fertilisantes;

soit déposé.

2018-09-176

9.5 2018-15 AVIS DE MOTION-règlement modifiant le règlement de construction no 2004-8

Monsieur le conseiller Gilles Perron donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 2018-15 modifiant le règlement de construction 2004-8 et ses amendements dans le but :

- De mandater le responsable de voirie plutôt que l'inspecteur municipal en bâtiment pour les questions relatives aux ponceaux et entrées charretières ;



Initiales du maire

Initiales de la
Dir.Gén/Sec. Très

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

- D'ajouter un schéma pour l'installation d'un ponceau.

Dispense de lecture du règlement est donnée puisque le projet a été remis à tous les membres du conseil et est disponible pour consultation

2018-09-177

9.5.1 2018-15 Dépôt du projet de règlement modifiant le règlement de construction no 2004-8

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par la conseillère Josiane Perron

Et résolu à l'unanimité que le projet de règlement modifiant le règlement de construction no 2004-08 et ses amendements dans le but suivant :

- De mandater le responsable de voirie plutôt que l'inspecteur municipal en bâtiment pour les questions relatives aux ponceaux et entrées charretières ;
- D'ajouter un schéma pour l'installation d'un ponceau.

soit déposé.

10. ADMINISTRATION

2018-09-178

10.1 Nomination d'une directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière par intérim

Attendu que la directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Julie Brousseau a donné sa démission;

Attendu qu'en attendant que le poste soit pourvu d'une nouvelle direction générale qu'il y a lieu de nommer une directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière par intérim;

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron
Appuyé par la conseillère Lise Larochelle

Et résolu à l'unanimité que Madame France L. Maurice soit nommée à titre de directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière par intérim à compter du 23 août 2018 jusqu'au remplacement par une nouvelle direction générale et secrétaire-trésorier soit dûment nommé par le Conseil municipal de Val-Joli.

D'autoriser Madame France L. Maurice, dg intérim et sec-très intérim pour toutes transactions auprès des ministères fédéraux, provinciaux, et autres organismes comme Revenu Canada, Revenu Québec, Clic Sécur, MAMOT, TVQ3TPS, CSST, SAAQ, CARRA et autres. Le tout faisant suite au départ définitif de Mme Julie Brousseau.

D'autoriser Madame France L. Maurice, dg intérim et sec-très intérim à signer tous les documents bancaires auprès des institutions financières auxquelles la municipalité de Val-Joli transige avec de telles institutions incluant AccèsD Affaires dont elle sera la principale administrative révoquant la précédente principale administrative et ce à partir du 23 août 2018.



Initiales du maire

Initiales de la
Dir.Gén/Sec. Très

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

D'autoriser Madame France L. Maurice, dg intérim et sec-très intérim, d'être nommé responsable de tout ce qui touche la Loi sur l'accès de l'information et les renseignements nominatifs dont le maire lui délègue la responsabilité conformément à la loi.

De plus, les conditions salariales seront celles établies lors d'un autre intérim effectué par elle lors du congé de maladie de Mme Brousseau en 2016.

2018-09-179

10.2 Processus de fin d'emploi pour Madame Julie Brousseau

Attendu que Madame Julie Brousseau a donné sa démission au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Val-Joli au cours du mois d'août dernier.

Attendu que le contrat de travail entre les parties doit être respecté et que des actions doivent être faites pour rompre le lien d'emploi.

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté

Et résolu à l'unanimité que la directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière par intérim soit autorisé à faire toutes démarches financières ou autre en regard au contrat de travail de Mme Julie Brousseau.

De plus, que le lien d'emploi entre Mme Brousseau et la municipalité a cessé d'exister à partir du 23 août 2018. Qu'elle doit respecter le code d'éthique et de déontologie et ses amendements.

2018-09-180

10.3 Entériner l'affichage du poste de directeur général et secrétaire-trésorier

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Lise Larochelle

Et résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine l'affichage du poste ouvert à la direction générale à la suite du départ volontaire de Mme Julie Brousseau.

2018-09-181

10.4 Banque d'heures supplémentaires-Infotech développement

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté
Appuyé par la conseillère Lise Larochelle

Et résolu à l'unanimité qu'une banque d'heures supplémentaires de 26 heures au coût de 1960\$ plus taxes soit ajouté au contrat de service avec Infotech que cet addenda soit en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2018.



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

2018-09-182 10.5 Adoption de la POLITIQUE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ de la Municipalité de Val-Joli

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Philippe Verly

Et résolu à l'unanimité d'adopter le Politique de santé et sécurité pour la municipalité de Val-Joli version modifié du 10 septembre 2018.

2018-09-183 10.6 Adoption du PLAN D'ACTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ de la Municipalité de Val-Joli

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par la conseillère Josiane Perron

Et résolu à l'unanimité d'adopter le Plan d'action en santé et sécurité de la municipalité de Val-Joli version du mois d'avril 2018 en y apportant les correctifs suivants : page 2 Personnel-cadre : omettre le nom personnel et inscrire le titre de fonction du personnel-cadre.
La version du mois d'avril 2018 devient la version modifiée du 10 septembre 2018.

Dépôt du Sommaire du rôle d'évaluation 2^e année d'exercice (2018-2019-2020)

Le sommaire du rôle d'évaluation 2^e année d'exercice (rôle triennal 2018-2019-2020) est déposé au bureau de la municipalité et un avis public a été fait conformément à la loi par la directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière par intérim.

11. ENVIRONNEMENT

2018-09-184 11.1 Bannissement des sacs de plastique à usage unique-Pouls des commerçants

Attendu que la MRC du Val-Saint-François a discuté du sujet concernant le bannissement des sacs de plastique à usage unique sur l'ensemble de son territoire.

Attendu que le conseil de la MRC désire consulter les commerçants situés sur leur territoire municipal respectif avant d'émettre une orientation pour ce sujet.

Attendu que le conseil municipal de Val-Joli est favorable au projet de bannissement des sacs de plastique à usage unique sur l'ensemble de son territoire.

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par le conseiller Philippe Verly

Et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Val-Joli autorise la direction générale d'envoyer une lettre afin de prendre le pouls de nos commerçants sur leur réceptivité en regard à une réglementation interdisant les sacs de plastique à usage unique.



12. LOISIRS

2018-09-185

12.1 Entériner Amusements gonflables comme fournisseur pour la location des jeux gonflables

Il est proposé par la conseillère Lise Larochelle
Appuyé par la conseillère Josiane Perron

Et résolu à l’unanimité que la compagnie Amusement gonflable de l’Estrie soit retenue pour la location de jeux gonflables, machine à barbe à papa pour la Fête du 25 août dernier au coût de 700\$ taxes incluses. Ce prix inclus aussi le montage et démontage par leurs employés.

2018-09-186

12.2 Demande de subvention au Fond de développement des territoires (MRC)

Attendu que la municipalité de Val-Joli désire présenter un projet dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François pour l’année 2017-2018.

Attendu qu’il faut nommer une personne à agir à titre de répondant officiel dans le dossier à présenter et de l’autoriser à signer le protocole

Attendu que la directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Julie Brousseau a démissionné au mois d’août et que la Municipalité de Val-Joli va procéder à l’engagement d’une nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière.

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par la conseillère Lise Larochelle

Et résolu à l’unanimité que le conseil municipal de Val-Joli mandate à titre de répondant Mme Josiane Perron, conseillère et d’autoriser celle-ci à signer tout document nécessaire pour la demande d’aide financière dans le cadre du Fond de développement des territoires.

De plus, la Municipalité de Val-Joli s’engage à même les surplus accumulés non réservés à investir les sommes requises (20%) en vertu des modalités financières décrites au programme Fond de développement des territoires.

13. URBANISME

13.1. COMPTE RENDU MENSUEL DE L’INSPECTRICE EN BÂTIMENT, ENVIRONNEMENT ET AGRAIRE

Le Maire résume le compte rendu mensuel de l’inspectrice en bâtiment, environnement et agraire.

Permis AOUT	Nouvelle construction	Autres permis	Évaluation totale	Lotissement
2017	1	20	N/d	0
2018	2 garages	8	115 000\$	0



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

2018-09-187

13.2. CPTAQ-décision droit de passage=dossier fermé :aviser WSP travaux dans emprise de la route

Attendu que la Municipalité de Val-Joli a présenté une demande à la CPTAQ dossier no 414592.

Attendu que la CPTAQ a émis une décision le 18 décembre 2017 conditionnelle à respecter.

Attendu qu'un procès-verbal de la CPTAQ en date du 29 août 2018 mentionne que la condition n'a pas été respectée, la Commission considère que la décision du 18 décembre 2017 est inopérante et de nul effet.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Philippe Verly

Et résolu à l'unanimité d'informer M. Jean Beauchesne de WSP que à la suite de la décision du 29 août de la CPTAQ, que les travaux soient exécutés dans l'emprise municipale desdits chemins.

14. VOIRIE

2018-09-188

14.1. Paiement d'une balance de 258.69\$ pour le Décompte progressif no 3 à Eurovia Québec

Attendu que le 3^e décompte progressif approuvé par Protekna et payable à Eurovia Québec contenait une erreur d'écriture, de calcul ou autre erreur matérielle.

Attendu que Protekna a procédé au correctif dans ledit décompte (correction du montant contingence en date du 3 août.

Attendu que le premier paiement fait par le chèque no 7141 en date du 7 août au montant de 269 699.15\$ alors qu'après la correction faite le paiement aurait dû être 269 924.15\$ d'où une balance de 225\$ excluant les taxes applicables.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Josiane Perron

Et résolu à l'unanimité que la balance dû de 225\$ plus les taxes totalisant 258.69\$ soit payé à Eurovia Québec pour le 3^e décompte progressif tel qu'approuvé et corrigé par Protekna.

2018-09-189

14.2. RIRL An 1-Paiement du scellement des fissures prévu dans le PIIRL(rang 11)

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly
Appuyé par le conseiller Raymond Côté



Initiales du maire

Initiales de la
Dir.Gén/Sec. Très

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Et résolu à l'unanimité que la facture du 566 de Perma Route Inc. pour le scellement des fissures prévu dans le PIIRL AN 1 (rang 11) soit payé au montant de 2 804\$ plus les taxes applicables totalisant 3 223.90\$

2018-09-190

14.3. PAVL-CE sélection des travaux 2018 (11000\$)

Attendu que la municipalité de Val-Joli a reçu la confirmation d'une subvention de 11 000\$ dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale-volet projets particuliers d'amélioration dossier no 00027199-1-420959(05)-2018-07-15-45 pour une aide maximale de 11 000\$.

Attendu que Madame Karine Vallières, député du comté de Richmond a reçu notre demande d'aide financière vers le mois de mai, pour l'exercice financier 2018-2019.

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron
Appuyé par la conseillère Lise Larochelle

Et résolu à l'unanimité que les travaux à réaliser dans le cadre du PAVL-CE pour 2018-2019 sont :

Voies sélectionnées

Rue Bellevue : rechargement

Rue de l'Érablière : nouvelle signalisation

Rue Patrice : travaux de pavage

14^e rang : remplacement de 4 ponceaux

Quartier St-Gabriel : marquage de chaussé

pour un montant maximal subventionné de 11,000\$.

2018-09-191

14.4 PAVL-ERL sélection des travaux 2018 (12865\$)

Attendu que la municipalité de Val-Joli a reçu la confirmation d'une subvention de 12 865\$ dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale-volet entretien des routes locales dossier no 2018-42095-05-447 pour une aide maximale de 12 865\$ pour les routes locales de niveaux 1 et 2 et ce pour l'année 2018-2019.

Il est proposé le conseiller Gilles Perron
Appuyé par la conseillère Josiane Perron

Et résolu à l'unanimité que le conseil municipal est informé du montant de 12 865\$ pour le PAVL-Volet entretien des routes locales pour l'année 2018-2019.

2018-09-192

14.5.Travaux de pavage Rang 10 à Entreprises David Leblond-non-paiement d'un extra (Pier)

Attendu que la résolution no 2018-08159 concernant le contrat d'asphaltage du rang 10 octroyé aux Entreprises David Leblond selon le devis d'appel d'offres qui décrivait certaines opérations nécessaires pour ce genre de travail.

Attendu que selon les pratiques établies, par la compagnie David Leblond, font usage d'un camion à eau pour mieux compacter le sous-sol avant la pose de l'asphalte et qu'aucune des parties (eux et



Initiales du maire

Initiales de la
Dir.Gén/Sec. Très

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

municipalité) n'en ont faits mention lors de l'appel d'offre et/ou du dépôt des soumissions.

Attendu que les Entreprises David Leblond ont facturé un extra au contrat adjudgé à 13 800\$ avant taxes pour un montant excédentaire de 540\$ pour l'utilisation de 4 heures de camion à eau à 135\$ horaire.

Attendu que le responsable de voirie de la municipalité de Val-Joli a discuté avec Monsieur Guy Laroche le 23 août dernier et que l'entente verbale indique que Monsieur Laroche serait prêt à prendre à ses charges 50% de l'extra (540\$ /50%).

Il est proposé par le conseiller Sylvain Laroche
Appuyé par le conseiller Philippe Verly

Et résolu à l'unanimité que le conseil municipal consent à défrayer 50% de l'extra chargé pour le camion à eau soit la somme de 270\$ plus les taxes applicables.

De plus, le conseil municipal suggère à la compagnie Leblond de voir avec monsieur Guy Laroche pour le paiement de la balance dû du contrat du pavage du rang 10 et que la municipalité ne se tient pas responsable de cette portion des coûts advenant le non-paiement de la part répartis selon l'entente verbale entre le responsable de voirie Pier Lacasse et Monsieur Laroche.

2018-09-193

14.6 Résolution 2018-08-159 à modifier pour Rang 14 : prix des travaux estimés VS réalisés

Attendu que la résolution 2018-08-159 octroyait le contrat pour les travaux d'asphaltage pour le rang 14 à la compagnie Pavage Préfontaine pour un montant 14 850\$ plus les taxes applicables.

Attendu que les quantités estimées à 5 940 pi.ca lors de l'appel des soumissions sont moindre que les quantités utilisées à 7 276 pi.ca pour lesdits travaux.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Lise Larochelle

Et résolu à l'unanimité que la résolution 2018-08-159 soit modifiés afin que le contrat d'asphaltage du Rang 14 à Pavage Préfontaine aurait dû être inscrit pour un montant de 18 190\$ plus les taxes applicables au lieu de 14 850\$.

2018-09-194

14.7. PAARMM 2017 - 2^e DEMANDE DE PAIEMENT(rang 10 ponceau)

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli a obtenu confirmation d'une subvention dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal à la hauteur de 14 151\$;



Initiales du maire

Initiales de la
Dir.Gén/Sec. Très

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

ATTENDU QUE les voie de circulation prioritaires devaient être les rues Bellevue, Falaise, Saint-Antoine, Thomas-O'Donnell et Patrice;

ATTENDU QUE les travaux autorisés étaient principalement des projets de ponceau et d'asphalte mécanisée et ont fait l'objet d'une première demande de remboursement au montant de 9 379.47\$;

ATTENDU QUE la demande de substitution de la rue Saint-Antoine pour des travaux de ponceaux dans le rang 10 a été approuvée par le Ministre des Transports dans une lettre du 15 juin 2018;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté,
Appuyé par le conseiller Philippe Verly
Et résolu à l'unanimité :

D'informer le MTMDET de l'utilisation des compensations résiduelles visant l'amélioration du réseau routier municipal, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, pour la deuxième demande de remboursement au montant de 4 727.25\$ conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal et à la hauteur d'un montant maximal de 14 151\$ de subvention accordée.

Que le conseil approuve les dépenses de la deuxième demande de remboursement de 4 727.25\$ présentée pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant résiduel d'une subvention maximale de 14 151\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Que les travaux aient été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

2018-09-195

14.8 Réserve de sable-déneigement 2018-2019

Soumission déposée

- **9181-3212 Québec Inc.(G.G. Laroche Excavation) 7.25\$ /Tm plus taxes pesé et chargé sans livraison**
- **3103-6965 Québec inc(Excavation Yvon Benoît) 6.75\$/Tm plus taxes pesé et chargé sans livraison**

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté

Et résolu à l'unanimité que la soumission déposée de la compagnie 3103-6965 Québec inc (Excavation Yvon Benoit) soit retenue et adjugée au prix de 6.75\$ la tonne métrique pesé et chargé dans nos camions de voirie. De plus, avant l'achat de ce matériel, la compagnie devra fournir à la Municipalité de Val-Joli les résultats des test granulométrie.



Initiales du maire

Initiales de la
Dir.Gén/Sec. Très

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

15. AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVI

15.1 Club de motoneige Harfang de l'Estrie-Certificat de conformité

Ce point est reporté pour la séance régulière du mois d'octobre en raison d'un document manquant (plan de localisation des traverses de routes sur notre territoire)

2018-09-196

15.2 Caméras : soumission pour modification et amélioration

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par le conseiller Philippe Verly

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Val-Joli achète des équipements de la compagnie Alarme Sherbrooke selon la soumission soumis le 27 août 2018 comme suit : Soumission Caméra

1 Enregistreur 4 canaux avec disque dur plus gros de 3TO
1 Disque dur 3TO avec changement sur la machine existante
1 raccordement des caméras sur cet enregistreur
1 fils et quincaillerie
1 installation total 950\$ plus taxes

1 écran 17 pouces pour caméra total 195.95\$ plus taxes

1 alimentation de secours contre les variations de voltage
Total 120\$ plus taxes

Que la directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière par intérim soit autorisée à commander les articles ci-dessus mentionnés et que le paiement de la facture du travail effectués respecte la procédure municipale en vigueur pour les paiements auprès des fournisseurs.

2018-09-197

15.3 Nouvelle Direction Générale

Attendu que le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière est vacant.

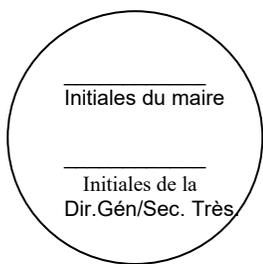
Attendu qu'il y a eu processus d'embauche et sélection ces candidats ayant postulés

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Josiane Perron
Et résolu à l'unanimité de nommer Madame Nathalie Rousseau à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière pour la municipalité de Val-Joli à compter du 15 octobre 2018.

Que Monsieur le maire soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Val-Joli un contrat de travail avec Madame Rousseau.

2018-09-197.1

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Josiane Perron



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Et résolu à l'unanimité d'autoriser Nathalie Rousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière pour toutes transactions auprès des ministères fédéraux, provinciaux et autres organismes comme Revenu Canada, Revenu Québec, Clic Sécur, MAMOT, TVQ/TPS, CSST, SAAQ, CARRA et autres. Le tout faisant suite à la démission de Madame Julie Brousseau comme directrice générale et secrétaire-trésorière pour la municipalité de Val-Joli.

2018-09-197.2 Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Josiane Perron

Et résolu à l'unanimité d'autoriser Nathalie Rousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tous les documents bancaires auprès des institutions financières auxquelles la municipalité de Val-Joli transige avec de telles institutions incluant AccèsD Affaires dont elle sera la principale administrative révoquant la précédente administrative Julie Brousseau et ce à partir du 15 octobre 2018.

Que toutes les autres personnes mentionnées sont encore autorisées.

2018-09-197.3 Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Josiane Perron

Et résolu à l'unanimité d'autoriser Madame Nathalie Rousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière d'être nommée responsable de tout ce qui touche la Loi sur l'accès à l'information et les renseignements nominatifs dont le maire lui délègue la responsabilité conformément à la loi.

2018-09-198 **15.4 Infotech-Formation budget 2018**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Philippe Verly

Et résolu à l'unanimité que la nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière soit inscrite pour une formation sur le budget au bureau de la compagnie Infotech et que les frais de déplacement et de repas lui soient remboursés selon la politique municipal sur ce sujet.

Que le coût d'inscription au montant de 160\$ plus taxes soit payé par la municipalité.

AJOUT à l'ordre du jour

2018-09-199 **15.5 Annonce publicitaire-Cahier achat local**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Raymond Côté

Et résolu à l'unanimité qu'une annonce soit payée dans le cahier spécial ACHAT LOCAL au coût d'environ 172\$ taxes incluses.

16. RAPPORT DES COMITÉS



Initiales du maire

Initiales de la
Dir.Gén/Sec. Très

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Les conseillers et le maire font un résumé des points importants de chacun des comités de la municipalité.

- 16.1. Mairie
- 16.2. Régie Incendie
- 16.3. Loisirs
- 16.4. Environnement
- 16.5. Trans-Appel
- 16.6. Urbanisme

Monsieur le conseiller Gilles Perron s'informe sur les dossiers suivants : Domtar et leur projet futur : impact routier et sécurité du secteur environnant. Développement pour la rue de l'Érablière avec le MTQ.

17. 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Mario St-Pierre

- Référence au règlement d'emprunt pour les égouts sur la route 249 date de remboursement final et quittance pour ledit règlement d'emprunt.

Monsieur Jean-François Larochelle

- Les candidats des élections provinciales sont-ils informés de la problématique de l'eau potable secteur village

Monsieur Jonathan Lussier

- Mention que certaines méthodes de scellement de fissure sont dangereuses pour les motos.

Madame Geneviève Provost

- Informations sur les personnes qui exercent ou exerceront pour le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière principale ou par intérim.

2018-09-200

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly

De lever cette séance à 21h30

La prochaine séance régulière du conseil se tiendra le lundi, le 1^{er} octobre 2018 à 20h00.

Proposition adoptée

Rolland Camiré

France L. Maurice



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Maire

Directrice générale intérim et
Secrétaire-trésorière intérim

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Signé à Val-Joli en date du _____

Rolland Camiré, maire